LES ENTREPRISES (hors 0 salarié)⁽¹⁾

(données brutes) source : Pôle emploi via Insee

Niveau: Bassin d'emploi Est Dordogne

Mai 2017

→	3 182	Entreprises (hors 0 salarié)
\Rightarrow	+1,2 %	évolution sur un an
*	28,8 %	part des entreprises ayant recruté depuis le 1er janvier

Répartition par secteur d'activité				
	Nombre d'entreprises (hors 0 salarié)	Evolution sur un an	Part ayant recruté depuis le 1er janvier	
Agriculture	251	+0,4 %	18,7%	
Industrie	314	-0,9 %	32,8%	
Construction	397	0,0 %	23,9%	
Tertiaire	2 220	+1,9 %	30,3%	
Non déterminé	0	-		

LES CREATIONS ET REPRISES D'ENTREPRISES⁽²⁾

(données brutes) source : Pôle emploi via Insee

Niveau: Bassin d'emploi Est Dordogne

Cumul de juin 2016 à mai 2017

Créations et

→ 256 reprises
d'entreprises

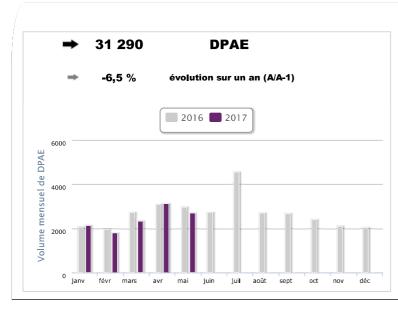
Répartition par secteur d'activité			
	Part des créations et reprises d'entreprises		
Agriculture	1,6 %		
Industrie	5,9 %		
Construction	9,8 %		
Tertiaire	82,8 %		
Non déterminé	0,0 %		

LES DECLARATIONS PREALABLES A L'EMBAUCHE⁽³⁾

(données brutes) source : Pôle emploi via Urssaf/MSA

Niveau: Bassin d'emploi Est Dordogne

Cumul de juin 2016 à mai 2017



	Nombre de DPAE	Evolution sur un an (A/A-1)
Agriculture	700	-29,3 %
Industrie	1 033	-2,9 %
Construction	698	+14,6 %
Commerce	2 749	+3,5 %
Transport	264	+25,1 %
Hôtellerie restauration	4 912	+1,2 %
Services collectifs	3 676	+3,8 %
Services marchands	2 277	-8,3 %
Services entreprises (hors intérim)	2 887	-13,3 %
Travail interimaire	12 094	-11,9 %
Services domestiques	0	0,0 %
Non déterminé	0	0,0 %

LES METIERS LES PLUS RECHERCHES dans les offres déposées à Pôle emploi

(données brutes) source : Pôle emploi

Niveau: Bassin d'emploi Est Dordogne

Cumul de juin 2016 à mai 2017

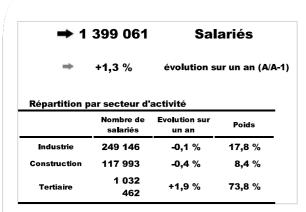
	Part dans le total des offres	Répartition par type d'offre ⁽⁴⁾		
	rait dans le total des onies	emploi durable	emploi temporaire	emploi occasionnel
Personnel de cuisine	9,2 %	39,2 %	60,4 %	0,4 %
Service en restauration	9,1 %	24,4 %	66,9 %	4,7 %
Conduite de transport de particuliers	6,9 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %
Personnel d'étage	3,3 %	24,0 %	48,0 %	5,0 %
Plonge en restauration	2,7 %	32,9 %	65,9 %	0,0 %
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	2,6 %	88,3 %	6,5 %	1,3 %
Conduite d'équipement de production alimentaire	2,5 %	4,0 %	4,0 %	0,0 %
Services domestiques	2,3 %	39,7 %	42,6 %	2,9 %
Réception en hôtellerie	2,2 %	27,3 %	57,6 %	3,0 %
Sécurité et surveillance privées	2,2 %	23,1 %	44,6 %	21,5 %

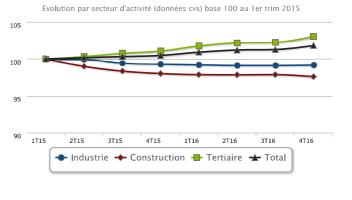
L'EMPLOI SALARIE⁽⁵⁾

(données corrigées des variations saisonnières) source : Urssaf

Niveau: Nouvelle-Aquitaine

4ème trimestre 2016



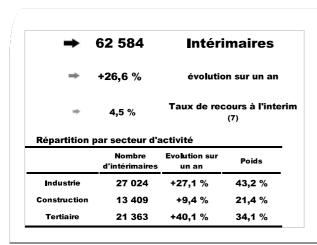


L'EMPLOI INTERIMAIRE(6)

(données corrigées des variations saisonnières) source : Pôle emploi

Niveau: Nouvelle-Aquitaine

4ème trimestre 2016





LES DEMANDEURS D'EMPLOI FIN DE MOIS⁽⁸⁾

(données brutes) source : Pôle emploi

Niveau: Bassin d'emploi Est Dordogne

Mai 2017

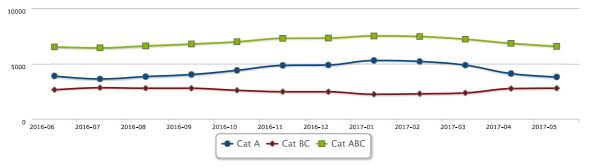
→	6 555	DEFM catégories A, B et C
\Rightarrow	-1,0 %	évolution DEFM catégories A, B et C sur un an
+	12,8 %	Part des bénéficiaires du RSA

Catégories des demandeurs d'emploi⁽⁹⁾

	Nombre de DEFM	Evolution sur un an	Part dans le total des DEFM
Cat₌ A	3 786	-6,8 %	48,8 %
Cat. B	1 025	-2,8 %	13,2 %
Cat. C	1 744	+15,7 %	22,5 %
Cat. D	420	+33,8 %	5,4 %
Cat. E	780	+12,1 %	10,1 %
Total	7 755	+1,6 %	

REPARTITION D	ES DEFM catég	gories A, B, C	
	Nombre de DEFM	Evolution sur un an	Part dans le total des DEFM
par âge			
moins de 26 ans	860	-6,2 %	13,1 %
de 26 à 49 ans	3 618	-1,9 %	55,2 %
50 ans et +	2 077	+2,9 %	31,7 %
par ancienneté d'ins	cription à Pôle em	ploi	
12 mois et plus	2 932	-2,2 %	44,7 %
dont 24 mois et plus	1 619	-4,0 %	24,7 %
par niveau de qualifi	cation		
non qualifiés	1 879	-4,6 %	28,7 %
qualifiés	4 035	-0,1 %	61,6 %
AMT/cadre	620	+3,2 %	9,5 %
par niveau de forma	tion ⁽¹⁰⁾		
niveau VI	607	-4,0 %	9,3 %
niveau Vbis	410	-14,0 %	6,3 %
niveau V	2 888	+0,2 %	44,1 %
niveau IV	1 435	-0,3 %	21,9 %
niveau III	666	+2,0 %	10,2 %
niveau I/II	539	+2,5 %	8,2 %

Evolution de la DEFM sur les 12 derniers mois



LES METIERS LES PLUS RECHERCHES par les demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C

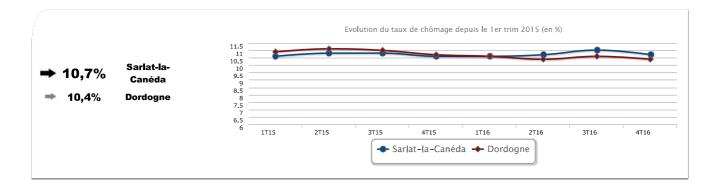
	Part dans le total des DEFM catégories A, B, C
Services domestiques	4,9 %
Assistance auprès d'enfants	3,7 %
Secrétariat	2,9 %
Entretien des espaces verts	2,5 %
Vente en habillement et accessoires de la personne	2,5 %
Personnel de cuisine	2,5 %
Service en restauration	2,3 %
Nettoyage de locaux	2,2 %
Vente en alimentation	1,9 %
Mise en rayon libre-service	1,9 %

LE TAUX DE CHOMAGE⁽¹¹⁾

(données corrigées des variations saisonnières) source : Insee

Niveau: Sarlat-la-Canéda

4ème trimestre 2016



NOTES

(1) Les entreprises (hors 0 salarié):

Nombre d'entreprises et leurs établissements en activité à la fin du mois M et employant au moins un salarié (les entreprises dont l'effectif est non défini ou non déterminé sont exclues). Données issues du référentiel entreprises de Pôle emploi, mis à jour quotidiennement à partir de données fournies par l'Insee.

(2) Les créations et reprises d'entreprises:

Sont dénombrées en créations et reprises d'entreprises, toutes les entreprises et leurs établissements nouvellement immatriculés au répertoire national des entreprises et des établissements (SIRENE), quelle que soit leur forme juridique et leur secteur d'activité (agriculture, industrie, construction, tertiaire). Les entreprises étrangères ayant une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées. Données issues du référentiel entreprises de Pôle emploi, mis à jour quotidiennement par flux Insee.

(3) Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE):

Déclaration nominative accomplie par l'employeur auprès des organismes de protection sociale (Urssaf ou MSA pour les salariés agricoles) préalablement à l'embauche d'un salarié, et ce, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail envisagé. Données issues du référentiel entreprises de Pôle emploi, mis à jour quotidiennement à partir de données fournies par l'Urssaf et la MSA.

(4) Le type d'offre (durable, temporaire, occasionnel) :

- Emploi durable : CDI ou CDD supérieur à 6 mois ; - Emploi temporaire : CDD de 1 à 6 mois ou mission d'1 mois et plus ; - Emploi occasionnel : CDD ou mission de moins d'1 mois.

(5) Emploi salarié :

Salariés des employeurs du secteur concurrentiel, qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Les données sont issues des bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC) des Urssaf.

L'analyse sectorielle se focalise sur les 3 grands secteurs d'activité : industrie, construction, tertiaire (y compris intérim) et ne tient pas compte de l'agriculture.

(6) Emploi intérimaire :

Le nombre d'intérimaires est obtenu par le calcul de la moyenne du nombre de missions en cours sur les cinq derniers jours du mois.

(7) Taux de recours à l'intérim:

Nombre d'emplois intérimaires / nombre total de salariés.

(8) Demandeur d'emploi fin de mois (DEFM):

Nombre de demandeurs d'emploi avant une demande en cours au dernier jour du mois observé.

(9) Les catégories de demandeurs d'emploi :

-Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ; -Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ; -Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ; -Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ; -Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

(10) Les niveaux de formation:

Niveau VI: sorties du 1er cycle de l'enseignement secondaire (6ème, 5ème, 4ème) et des formations pré professionnelles en un an. Niveau V bis : sorties de 3ème générale, de 4ème et 3ème technologiques et des classes du second cycle court (notamment CAP, BEP) avant l'année terminale. Niveau V: sorties de dernière année de CAP, BEP ou équivalent avec ou sans diplôme. Abandons des études en seconde ou en première. Niveau IV: sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme. Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.). Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de niveau supérieur à bac+2 (licence, maîtrise, master, dea, dess, doctorat, diplôme de grande école).

(11) Le taux de chômage:

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). Ce ratio est affiné par l'enquête emploi qui vise à observer à la fois de manière structurelle et conjoncturelle la situation des personnes sur le marché du travail. C'est la seule source fournissant une mesure des concepts d'activité, chômage, emploi et inactivité tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT). L'estimation du taux de chômage localisé (région, département, zone d'emploi) est ensuite obtenu par ventilation du chômage à l'aide de la structure géographique observée dans les DEFM à chaque trimestre. (retrouvez les définitions et méthodes sur le site de l'insee: http://www.insee.fr/fr/methodes/)